JOURNAL
HEBDOMADAIRE DE LA DIETE
PAR Mr: DE V.

Nro: XXIII.

AVRIL 1789.

Dimanche 19.

Séance du Jeudi 16.

LE public de Varſovie, effrayé par diverſes nouvelles qui concernoient les revoltes des payſans de l'Ukraine & de la Wolhynie, attendoit avec impatience que la Diète reprit ſes ſeances, & la prémiere fut entierement conſacrée à la lecture des rapports envoyés par les Commandants de ces Provinces, ainſi que par leurs principaux citoyens. Le reſultat de cette lecture paroit être, qu'il n'y a point de conſpiration, encore moins de revolte; mais il eſt certain qu'il y a fermentation: or, comme dans chacun de ſes rapports il eſt queſtion de Popes Ruſſes, de vivandiers Ruſſes, de merciers colporteurs Ruſſes, qui courent les vilages & excitent les pay-

ſans à égorger tous les *Lachites*, c'eſt le nom qu'ils donnent aux Polonois; bien des gens croient que ces révoltes ſont excitées par la Ruſſie, ſur quoi l'on peut voir notre numéro. 15. Les perſonnes qui ſont d'un avis différent, ſont valoir un univerſal de M. de Sthal, qui gouverne les terres de Szmila pour M. le Prince Potemkin; mais comme cet univerſal ne peut regarder que les payſans de la terre de Szmila, il n'a pas une grande valeur de diſculpation dans les circonſtances préſentes. Au reſte, le temps ſeul pourra dévoiler ce myſtère d'iniquité ou de fanatiſme.

Dans la même ſéance on lut une note de M. L'Ambaſſadeur de Ruſſie, à l'effet de demander un arrangement proviſoire, pour le paſſage des recrues deſtinées à renforcer l'armée Ruſſe cantonnée en Moldavie. Mais la chambre crut voir dans la propoſition de cet arrangement proviſoire, faite par M. L'Ambaſſadeur de Ruſſie, le déſir d'éluder la demande directe faite à ſa cour par la République, ainſi que les bons offices d'une cour amie. De plus on trouva la Note captieuſe & illuſoire, ſous deux points de vue principaux: *1mo.* dans les formes, en ce que par les circonlocutions que l'on y a employées, on évite d'y recconnoitre le droit inconteſtable qu' a la république, de permettre ou de ne pas permettre le paſſage ſur ſon territoire. *2do.* Dans le fond, en ce qu'au lieu de la permiſſion du paſ-

ſage pour un nombre de troupes donné, & à temps donné, il ſemble que l'on n'y temoigne qu'un deſir vague d'entrer & de ſortir, ce qui n'eſt nullement admiſſible. Nous parlerons plus au long de cette note, dans quelque autre numero, où nous chercherons à la raprocher de la réponſe, que les états y auront faite. Quant aux objéctions rapportées ici contre la Note, elles ont été miſes en avant dans la chambre même, par M. Potocki Nonce de Podlachie, & nommé Miniſtre à Conſtantinople, qui eut dans la même Séance l'avantage d'offrir à la Repnblique, de la part de Joachim Potocki ſon beau pere, le don de deux cents hommes armés & exercés, qu'il entretenoit en Ukraine pour ſa propre ſureté.

Séance du Vendredi 17.

Les meſures que les états y ont pris au ſujet des révoltes de la Wolhynie, paroiſſent avoir l'aprobation générale. L'on a ordonné aux Vivandiers, merciers, & autres Ruſſes ſans aveu, de quitter le pays. Aux prêtres grecs Schiſmatiques, de ne plus prier pour L'Impératrice & le Grand duc de Ruſſie, mais ſeulement pour la ſanté du Roi, & la proſperité de la République. Quant à la Formation des milices de la Wolhynie, imaginée par quelques particuliers de cette Province, qui ſongoient avec raiſon aux moyens de pourvoir à leur propre ſureté, il ne paroit pas qu'on veuille lui donner de ſuite, mais on croit au

contraire, que ces milices feront réformées à l'arrivée des Régiments qui font déjà en marche pour s'y rendre. L'on décida dans la même féance, une augmentation pour l'infanterie, de cinquante hommes par compagnie; ce qui joint à l'augmentation décidée au commencement de la Diète, fait plus de fept mille hommes de nouvelle infanterie. Cette derniere décifion a paffée à l'unanimité, fur la *motion* de M. Czacki Nonce de Czerniechovie.

Tandis que nous étions occupé de la rédaction de notre Journal, il nous eft arrivé de lire l'ouvrage intitulé, *de la Monarchie Pruffienne par M. Le Comte de Mirabau.* Nous avons véritablement admiré la grandeur de fon plan, & nous avons partagé l'efpoir qu'il a conçu à jufte titre, de voir les imitateurs qu'il ne manquera pas d'avoir, donner un nouvel effort à la fcience ftatiftique, que l'admiffion des peuples au gouvernement rendra tous les jours plus néceffaire: mais en même temps nous avons été frappé d'une difficulté attachée au genre, & que l'on peut même regarder comme un inconvénient qui en eft inféparable; c'eft que l'attention de l'auteur doit s'y porter exclufivement fur les faits du pays dont il traite; tandis que la nature des chofes l'oblige fouvent à parler des pays limitrophes, ou qui ont d'autres rapports avec celui-ci. C'eft ainfi que M. Le Comte de Mirabau fe montre légèrement inftruit de tout

ce qui regarde la Pologne; comme par exemple, lorſqu'il avance que le feu Roi de Pruſſe fut forcé par les deux Imperatrices, à conſentir au partage de la pologne, ce qui eſt contraire à la notoriété des faits. Les erreurs de ce genre nous ont paru tellement multipliées, dans le prémier & le ſecond volume, qu'en commençant le troiſieme, nous nous ſommes propoſé de ſouligner les paſſages concernant la Pologne, & contraires à la verite: & nous les dénoncerons dans ce Journal, qui a été principalement entrepris dans la vue de propager des idees ſaines, ſur l'etat actuel du pays où il s'imprime.

Le premier paſſage qui nous a frappé dans le troiſieme volume, eſt celui-ci, que l'on trouve page. 31.

En Pologne les trois quarts de l'eſpece humaine n'ont pas de chemise.

Cette ſinguliere aſſertion avancée par un homme qui n'a point été en Pologne, ne nous paroit pas faite pour trouver crédit chez tout lecteur accoutumé à peſer les témoignages, & qui attend pour ſe décider qu'il en trouve un certain nombre réuni. C'eſt pourquoi ne voulant pas nous excéder en efforts défenſifs, & les proportioner aux foibles moyens de l'attaquant, nous nous contenterons de répondre par cette autre aſſertion: *En Pologne toute l'eſpece humaine porte des chemiſes.*

Et nous en appelons au témoignage de tous les voyageurs, qui ont traversé ce pays dans la belle saison. Ils n'ont jamais vu les paysans occupé des travaux de la campagne, qu'en chemise & en calleçons; & lorsqu'ils ont fini leur travail, ils mettent par dessus leur chemise un habit fait de laine mêlée de poil de chevre, qu'ils font eux mêmes, & dont le tissu est grossier, mais d'un très bon usage: tandis qu'en hiver ils ont du drap, des pelisses de mouton, & des bottes Or nous ne parlons ici que des provinces les plus pauvres; car par exemple dans le Palatinat de Cracovie, les paysans portent des étoffes de laine d'une blancheur éclatante, avec de larges broderies en laine brune, travaillées au tambour, des ceintures en cuir verd, ouvragées en laiton doré; & non seulement ils font du linge pour eux, mais l'exportation en est très considérable.

Ensuite l'on trouve page 37. . . . *Peu de pays sont aussi avantageusement situés que la Prusse, pour avoir des fabriques, puisqu'elle est bordée dans toute sa longueur par la Pologne pays barbare où il n'en existe pas.* Nous ne releverons pas ce terme de *Barbare*, par la raison qu'il est vague, & peut être pris dans un sens plus ou moins étendu, ce qui peut toujours rendre douteux le sens de L'auteur qui se sert d'une pareille expression, en parlant de quelque nation Européenne que ce soit: mais nous repondrons.

1mo. Que la Pologne a des fabriques, & que le nombre s'en accroit tous les jours ſans que le gouvernement s'en mêle; par la raiſon toute ſimple, que les fabriquants vont chercher le bon marché de la main d'œuvre, ou en d'autres termes le bas prix des denrées. C'eſt ce qu'ont éprouvé tous les ſeigneurs de Villes, qui ont voulu accorder protection aux manufacturiers, & nommément M. le Prince Czartoryſki Stolnik de Lithuanie, dont les avances légères, dirigées avec une ſageſſe admirable, ont été payé par le plus grand ſuccès.

2do. Lors même que dans un pays entièrement agricole comme la Pologne, il ne ſe trouveroit pas une ſeule fabrique, l'on ne ſeroit pas pour cela en droit de l'appeler Barbare; & ſurtout M. le Comte de Mirabau, dont tout le livre ſemble n'avoir été fait que pour établir la préférance due à l'agriculture ſur les fabriques, même dans les pays mi-partie de l'un & de l'autre; que ſera-ce donc en Pologne pays aſſès éminemment agricole, pour que la balance du commerce reſte en ſa faveur, malgré la gêne qu'il éprouve de tout côté; vérité dont M. de Mirabau convient lui même, page 60. où il appele le commerce de la Pologne, un commerce brillant. Mais la population actuelle, ſuffit à peine pour la culture des grains deſtinés à ſoutenir ce *commerce brillant*, comment pourra-t-on d'onc

accuſer une nation de Barbarie, lors même que s'en occupant entièrement, elle abandonneroit aux manufactures étrangères, la ſortie de quelque argent qu'elle ſeroit ſûre de voir rentrer par ce même *commerce brillant.* Un exemple nous fera mieux comprendre. La Province de Hollande eſt un pays abſolument commerçant, comme la Pologne eſt un pays abſolument agricole. Les Hollandois font cultiver leurs champs par des Payſans Weſtphaliens, qui vivent enſuite chez eux de ce qu'ils ont gagné en Hollande; mais les Hollandois ne regrettent point l'argent qu'ils emportent, car pendant ce temps-là ils en gagnent eux mêmes beaucoup plus au commerce, aux pêcheries, &c &c. le cas de la Pologne ſeroit abſolument ſemblable, ſi elle n'avoit point de fabriques, mais encore une fois, la Pologne a des fabriques. Nous n'avons rien trouvé dans le troiſième volume, qui concerna la Pologne, ſi ce n'eſt les deux paſſages mentionés ci deſſus. M. Le Comte de Mirabau nous pardonnera ſans doute, d'avoir eſſayé de répondre avec quelque force, à des inculpations faites avec quelque légèreté; mais lorſqu'il s'agit de la Patrie, nous n'avons point coutume de mettre de l'eau dans notre encre, & celle qui ſeroit ſujette à s'effacer, ſerviroit mal contre des écrits faits pour reſter, comme ſont ceux de M. Le Comte de Mirabau.

